LICENCE

Sciences et techniques des activités physiques et sportives **(STAPS)**



université de BORDEAUX

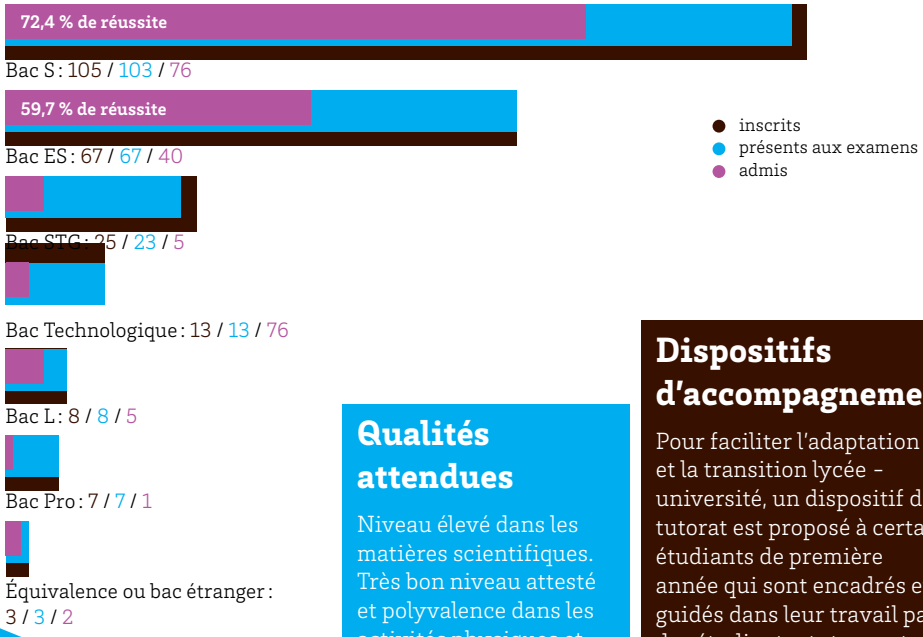
Que sont les sciences et techniques des activités physiques et sportives ?

Construites autour de quatre champs de connaissances : sciences biologiques, sciences humaines et sociales, activités physiques et sportives, professionnalisation, les STAPS ont su diversifier leur offre de formation vers des secteurs d'insertion professionnelle différents en développant quatre spécialités professionnelles : les activités physiques adaptées et la santé, l'éducation et la motricité, l'entraînement sportif et le management du sport.

Objectifs de la formation

La licence STAPS offre une formation générale solide dans le domaine des pratiques et des théories des activités physiques et sportives. Elle construit également des compétences universitaires permettant de connaître et d'analyser les problématiques essentielles spécifiques aux STAPS. Elle sensibilise les étudiants à la recherche dans ce domaine et favorise la mobilité des étudiants.

Réussir en L1 avec quel profil ? (promo 2013-2014)



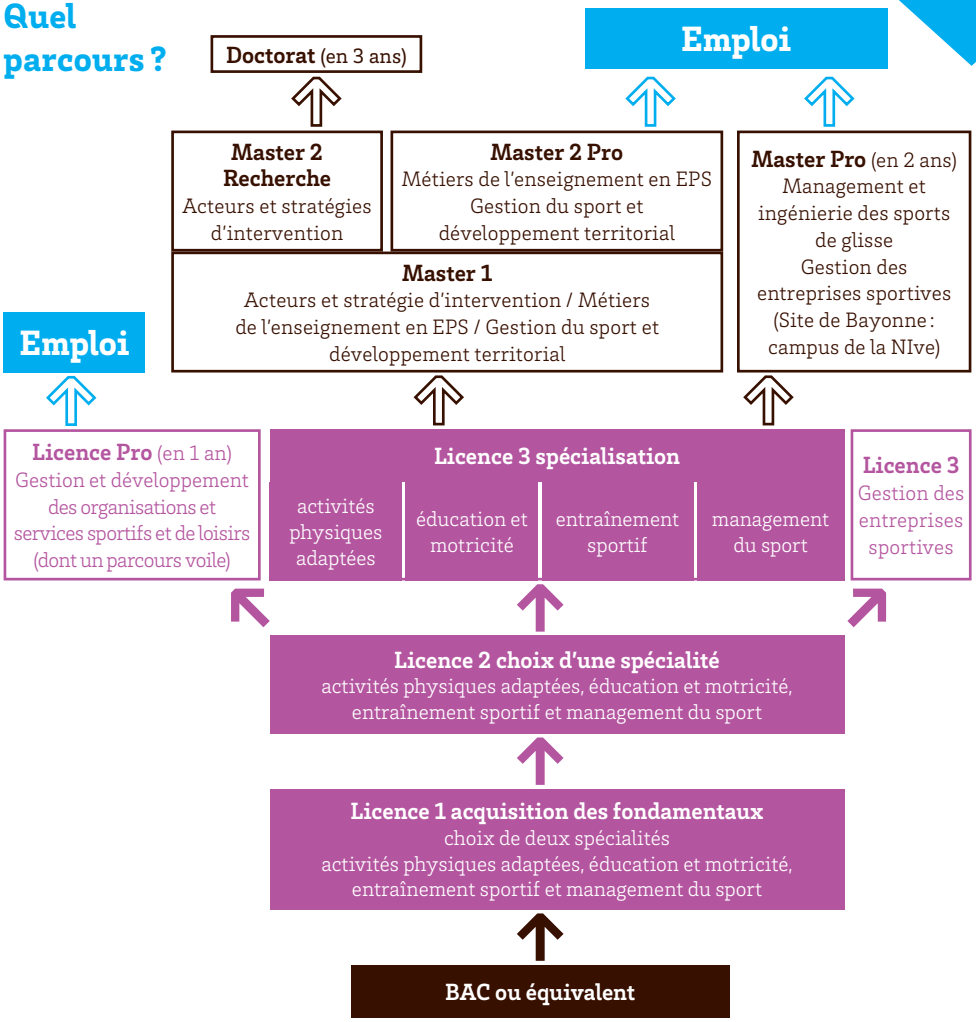
Qualités attendues

Niveau élevé dans les matières scientifiques. Très bon niveau attesté et polyvalence dans les activités physiques et sportives.

Dispositifs d'accompagnement

Pour faciliter l'adaptation et la transition lycée - université, un dispositif de tutorat est proposé à certains étudiants de première année qui sont encadrés et guidés dans leur travail par des étudiants-tuteurs et enseignants-référents.

Quel parcours ?



Matières enseignées

Enseignements fondamentaux

- Activités physiques et sportives (APS) : connaissances pratiques, techniques et culturelles
- Métiers des APS et apports scientifiques
- APS et sciences (théorie, pratique)
- Contexte de l'intervention en APS, sport et EPS

Enseignements d'ouverture

- Sciences du sport et de l'éducation physique (anatomie, biologie cellulaire et moléculaire, histoire, sociologie, psychologie en STAPS)
- Sciences du sport et de l'éducation physique (physiologie, bioénergétique, histoire du sport : de l'Antiquité au 19e siècle, sociologie du sport et des pratiques sportives)

Enseignements complémentaires

- Outils de l'intervention, de l'information et de la communication (méthodologie du travail, anglais, informatique)

Quels métiers ?

Éducation et motricité

› Enseignant d'EPS (sur concours), professeur des écoles (sur concours), chargé de projets éducatifs locaux

Activités Physiques Adaptées (APA)

› Coordonnateur de programme d'intégration par l'APA, la prévention et l'éducation à la santé, la réadaptation, chef de projet d'insertion, professeur, entraîneur en APA, cadre formateur en APA

Management du sport

› Directeur marketing, chef de projet d'infrastructures, directeur de surfaces de vente, directeur administratif

Entraînement sportif

› Préparateur physique dans sa spécialité sportive, cadre technique, entraîneur, professeur de sport (sur concours), animateur de centres de loisirs sportifs, agent de développement en entraînement sportif

Quels secteurs d'activité ?

Éducation et motricité

› Secteurs de la fonction publique d'État (éducation nationale, justice, intérieur), de la fonction publique territoriale, du milieu associatif

Activités Physiques Adaptées

› Secteurs de la santé, des associations, du privé, de la prévention sociale, de l'Éducation nationale, du ministère des sports

Management du sport

› Secteurs des entreprises sportives, du mouvement sportif, des collectivités territoriales, de la grande distribution

Entraînement sportif

› Disciplines sportives concernées : basket, handball, rugby XIII et XV, natation, voile et/ou sportif de haut niveau dans une autre discipline

› Secteurs du sport fédéral (club, ligues, comités, fédérations), du ministère des sports, de l'entreprise, des collectivités territoriales

Ouverture professionnelle

› Dans chacune des spécialités professionnelles, des stages obligatoires de 3 semaines en L2 et de 4 à 6 semaines en L3 sont effectués, soit en continu en fin d'année universitaire, soit en discontinu tout au long de l'année.

› Tous les stages sont l'objet d'un projet tutoré par l'enseignant responsable de la spécialité professionnelle.



Carte d'identité de la formation

Diplôme
› Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Spécialités
› Activités physiques adaptées : vers la prise en charge de publics fragiles
› Éducation et motricité : vers les métiers de l'éducation physique
› Entraînement sportif : vers les métiers de l'encadrement des sportifs
› Management du sport : vers la gestion de projets ou de structures

Conditions d'accès
› Être titulaire d'un baccalauréat ou équivalent
› Cette formation a une capacité d'accueil limitée en Licence 1 (L1).

Durée et rythme de la formation
› 3 ans répartis en 6 semestres

Volume horaire
› Environ 25 à 30 heures par semaine (12 heures de cours / 18 heures de travaux dirigés) et 18 heures de travail personnel
› Volume annuel : environ 500 heures

Organisation de la formation
› Au 2e semestre de L1, choix de 2 spécialités parmi les suivantes : activités physiques adaptées, éducation et motricité, entraînement sportif et management du sport. En L2 et L3, une seule sera conservée.

Organisation des enseignements
› Cours, travaux dirigés et travaux pratiques (dont activités sportives)

Contrôle des connaissances
› Contrôle continu et examens terminaux à chaque semestre

Lieu de la formation
› Pessac

International
› Possibilité de faire une partie du cursus à l'étranger et acquérir une expérience internationale, soit en étudiant dans un programme de mobilité, soit en partant dans le cadre d'un stage dans une organisation.

Modalités particulières
› Ouverte en formation initiale et en formation continue : validation des acquis professionnels (VAP) ou des acquis de l'expérience (VAE)

Infos pratiques

Lieu de la formation

Université de Bordeaux - STAPS
12, avenue Camille Jullian
33607 Pessac cedex

Tram B > arrêt Montaigne-Montesquieu

Inscription

Saisie des candidatures de janvier à mars sur le site :
www.admission-postbac.fr
Les bacheliers de l'académie de Bordeaux sont prioritaires.

Contacts

Pour toute question sur votre inscription
Gestion des cursus étudiants du collège Sciences de l'Homme
05 57 57 19 15
scolarite.sciences-homme@u-bordeaux.fr

Pour toute question sur votre orientation
05 57 57 18 04
orientation-carrieres.bordeaux@u-bordeaux.fr

Pour toute question concernant le service des étudiants à besoins spécifiques
05 57 57 18 48
phase.bordeaux@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr/formation

Octobre 2014 - réalisation : direction de la communication - statistiques : observatoire - crédit photos : L. Lizet - université de Bordeaux